

Département de la Loire

Commune d'ECOICHE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Philippe Dussel, Alexis Auclair, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Séverine Polloce, Yves Stella, Stéphane Vallet, Nathalie Viallon, Brigitte Pironin.

Absents excusés : Clémence Charliot (pouvoir donné à Jean-Michel Plassard), Tina Hormann, (pouvoir donné à Yves Stella), Marie Breda (pouvoir donné à Philippe Dussel)

Secrétaire de séance : Séverine Polloce

- ✚ Procède à l'élection des délégués aux élections sénatoriales 2023. La commune d'Ecoiche doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.
Suite au dépouillement les délégués titulaires élus sont Jean-Charles Butaud, Brigitte Pironin et Loïc Lacôte. Les délégués suppléants sont : Alexis Auclair, Claude Gibaud et Jean-Michel Plassard.
- ✚ Approuve le compte-rendu de la séance du 04 avril 2023,
- ✚ **Prend connaissance des rapports des diverses commissions :**

BUDGET / FINANCES

- Monsieur le Maire informe le Conseil que le cabinet d'architectes Figural a renvoyé un nouveau devis estimatif des travaux du bâtiment Abbé Larue. Ce dernier s'élève à 648 065.79 € HT soit 777 678.95 € TTC. Monsieur le Maire fait le point sur les subventions déjà obtenues et celles en attente et donne le calendrier prévisionnel : Réalisation du DCE sur juin et juillet, Consultation des entreprises en Septembre, Analyse des offres en Octobre, Passation des marchés de travaux en Novembre, Démarrage des travaux en Décembre.
Le conseil autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres.
- Est rappelé au Conseil de la modification du taux de la taxe d'habitation. En effet, le taux voté 6.99% ne respectait pas les règles de lien de calcul. A la demande de la Préfecture, le taux a été modifié à 6.97%.
- Suite à la demande de la trésorerie, les délibérations acceptant les budgets primitifs de la Commune et de l'eau doivent être modifiées. En effet, les sommes ne correspondent pas aux flux envoyés.
- Est informé de la nécessité de renouveler le bail d'habitation arrivant à échéance. Il s'agit de celui de Monsieur Breyse. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Suite à l'achat de nouvelles tables pour la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose de mettre en vente, en priorité aux Ecochois, les anciennes tables (environ une trentaine). Le conseil accepte à l'unanimité. Le prix de vente est fixé à 25€.

ECONOMIE – TRAVAUX

- Est informé des différents achats faits depuis le début de l'année :
 - Un souffleur 791.10 € TTC
 - Une sono 1 447.20 € TTC
 - Un évier pour la maison commune 910.34 € TTC
 - 40 Tables salle des fêtes 3 480.00 € TTC
 - Remplacement radiateurs ancienne poste 1 135.04 € TTC
- Est informé de l'avancée des travaux « Montée de l'Ecole ». Suite à un passage caméra, plusieurs problèmes sur des tuyaux d'assainissement et d'eaux pluviales ont été constatés (tuyaux fendus ou cassés...). Il est décidé de procéder à leur remplacement. Est rappelé le financement des travaux de voirie : subventions du département de 19063 € et 19 070 €, ainsi qu'une amende de police de 12 467 € soit un total de 50 600 €.

Le chemin de Compostelle situé entre les communes d'Ecoche et du Cergne sera rempli par les gravats du chantier.

PERSONNEL COMMUNAL

- Est informé que Mme Nathalie Chartier peut être promue au grade de rédacteur. Pour cela il est nécessaire d'ouvrir le poste et ainsi que modifier le tableau des effectifs. Le conseil à l'unanimité accepte.

ECOLE

- Le contrat de Mme Frobert (ATSEM) arrive à son terme le 31 Août. Elle ne souhaite pas le renouveler. Une procédure de recrutement est lancée.
- Suite à des constatations de problème de qualité et de quantité des repas de la cantine, un rendez-vous a été pris avec le responsable de Newrest. Ce dernier explique avoir eu quelques problèmes d'approvisionnement et de personnel. Il assure continuer à travailler avec des produits locaux et à ne pas augmenter les tarifs.
- La façade de la cour a été nettoyée par 3 parents bénévoles, afin de coller les poteries fabriquées par les enfants.
- Une photo de la place de l'Abbé Larue des années 30-40 a été installée place de l'Eglise.
- L'effectif 2023-2024 devrait se maintenir à environ 40 élèves
- Un devis a été demandé pour le projet de réfection de la cour.

SIEL

- Est informé que l'enfouissement des réseaux à la Quichère présente un montant total de 56 429.01 € ce qui représente – 8320.99 € par rapport au devis initial.
- Concernant les travaux de mise en sécurité Route de Gourlaine, le réseau est en cours d'approbation par Enedis.

AFFAIRES DIVERSES

- Est informé des différents devis demandés pour des travaux au cimetière
 - Nettoyage de 9 concessions pour un montant de 4 320 €
 - Nettoyage du Monuments aux Morts pour un montant de 11 756 €
 - Nettoyage de la croix en face de la Mairie pour un montant de 1 413 €
- Est informé qu'une croix située sur une stèle dans l'Eglise est tombée, le devis de réparation s'élève à 150 €. Le conseil accepte.
- Monsieur le Maire expose au Conseil la nécessité d'établir une convention d'occupation de la maison commune. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Est informé de la venue du Procureur de la République. Un protocole a été signé. Celui-ci a pour but de venir en aide à la mairie pour des rappels à la loi ou en cas de conflits de voisinage.
- Monsieur le Maire informe qu'une piste de vélos au lieu-dit « Le Crêt Loup » a été créée sans autorisation, ainsi qu'un parking sur une parcelle de la Commune. Un courrier recommandé a été envoyé aux personnes concernées pour exiger la remise en état du terrain au plus tard le 15 juillet 2023.
- Le fleurissement de la commune a eu lieu le 17 mai. Des décors en bois faits par les enfants ont été plantés dans le village.
Deux carrés potager ont été installés dans la crèche et à chaque entrée du village
- La date du prochain conseil est fixée au mardi 05 septembre.

Séance levée à 22h45

LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15

- présents : 12

- votants : 15

2023D-44	Elections des délégués pour les élections sénatoriales	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-45	Travaux rénovation bâtiment Pontbrenon – Lancement consultation des entreprises	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-46	MODIFICATION – Approbation BP 2023 Budget Communal	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-47	MODIFICATION – Approbation BP 2023 Budget Eau	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-48	Renouvellement bail L. Breyse	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-49	Vente des tables de la salle des fêtes	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-50	Tableau des effectifs	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-51	Délibération convention utilisation Maison Commune	ACCEPTE A L'UNANIMITE